

Image not found or type unknown



Erreur de ma manque en ma defaveur sur remise de cheque

Par **feroce77_old**, le **28/07/2007** à **17:43**

ma banque refuse de régulariser ma réclamation. J'ai déposé un chèque de 4521,44 francs le 13.03.2001 et elle m'a crédité 452,44 francs; sa réponse est que j'ai réclamé trop tardivement. Pourtant il y a bien des délais de 10 ans pour contester une erreur de la banque selon le code du commerce. Merci de votre réponse.